

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 19/11/2010</p> <p>Date de publication : 2/12/2010</p>	<p>SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2010 À AYTRÉ</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Henri LAMBERT, M. Christian PÉREZ, M. Jean-François VATRÉ, Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, Mme Soraya AMMOUCHE, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU, M. Bruno BARBIER, Mme Brigitte BAUDRY, M. René BÉNÉTEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (à partir de la 15^{ème} question), M. Alain BUCHERIE, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la 13^{ème} question), M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, Mme Nathalie GARNIER, Mme Lolita GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, M. Christian GUICHET, M. Arnaud JAULIN, M. Philippe JOUSSEMET, Mme Virginie KALBACH, M. Guillaume KRABAL, M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (jusqu'à la 27^{ème} question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZÉRARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Yann JUIN procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Denis LEROY procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Guy DENIER procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Aimé GLOUX procuration à Mme Marie-Thérèse DELAHAY, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Bruno BARBIER, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX procuration à M. Gérard FOUGERAY, Mme Saliha AZÉMA procuration à M. Marc NEDELEC, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (jusqu'à la 14^{ème} question), M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Christelle CLAYSAC procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Sylviane DULIOUST procuration à M. Maryline SIMONÉ, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 12^{ème} question), Mme Brigitte GRAUX procuration à M. Olivier FALORNI, Mme Josseline GUITTON procuration à Mme Christiane STAUB, M. Dominique HÉBERT procuration à Mme Lolita GARNIER, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ procuration à M. Habib MOUFFOKES, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à Mme Suzanne TALLARD, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Dominique GENSAC, M. Patrick LARIBLE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER procuration à M. David LABICHE, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (à partir de la 28^{ème} question), Mme Dominique MORVANT procuration à M. Pierre DERMONCOURT, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Guillaume KRABAL, , Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Michel BOBRIE</p>
--	---

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	70	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	23	Suffrages exprimés :	93
		Pour l'adoption :	93
Nombre de votants :	93	Contre l'adoption :	0

N° 34

Titre / CAMPAGNE « PASS'ROCHELAIS » - CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DE LA MOBILITE DURABLE, ET LA REGIE DES TRANSPORTS COMMUNAUTAIRES ROCHELAIS - PROPOSITION DE RECONDUCTION 2011-2013

Madame BRIDONNEAU expose que depuis 6 ans, le Syndicat Mixte de la Mobilité Durable (SYMOD) fait la promotion du Pass Rochelais combinant :

- un titre de transport valable 1, 2, 3 ou 7 jours donnant accès à l'ensemble des modes de transport « Yélo » sur la Communauté d'Agglomération ;
- au moins une entrée dans les sites touristiques rochelais (aquarium, musées municipaux, Tours..) ou l'accès à des activités de sports et de loisirs (centres aquatiques, équitation, mini-golf, bowling..).

Au cours des trois premiers trimestres 2010, 3 757 ventes ont été comptabilisées, ce qui a généré 8 983 entrées dans les différents sites. L'office du tourisme de La Rochelle a vendu plus de 83 % des titres, correspondant à l'affluence touristique estivale.

Face à ces résultats très encourageants, il est proposé de reconduire le Pass'Rochelais sur une période de trois ans, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013, en proposant aux résidents et touristes l'accès aux transports et un éventail d'activités (sites culturels ou activités de sports et de loisirs) sur l'agglomération rochelaise.

Pour la mise en œuvre, il convient d'établir une convention définissant le rôle de chacune des parties, à savoir pour :

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle :

- réduction de 30 % sur le prix du titre habituellement pratiqué concernant l'ensemble des modes de transports, soit :
 - forfait 1 jour : 3 € individuel / 10 € en famille*
 - forfait 2 jours : 5,60 € individuel / 16 € en famille*
 - forfait 3 jours : 7 € individuel / 20 € en famille*
 - forfait 7 jours : 8,40 € individuel / 24 € en famille*(*2 adultes + 1 ou 2 enfants - gratuité pour les enfants de moins de 5 ans)
- prise en charge des coûts de création, d'impression et d'affichage des supports de communication nécessaires au déroulement des campagnes (dépliants, titres préencodés, contremarques...) pour un montant estimé à 11 000 € HT ;
- suivi de la répartition des recettes qui est assurée par le SYMOD.

Le SYMOD :

- paramétrage des Pass Rochelais
- réalisation des documents d'information
- formation de l'ensemble des dépositaires
- approvisionnement des dépositaires en billetterie
- suivi des ventes réalisées par ces dépositaires pendant le déroulement des campagnes
- calcul de la répartition finale et globale des recettes émanant de la vente des Rochelais
- contrôle la répartition des recettes.

La RTCR assure :

- la promotion du Pass'Rochelais (site internet par exemple) ;
- l'information et la vente des Pass'Rochelais ;
- la prise en charge du commissionnement des dépositaires (8 % calculé sur le montant HT des ventes réalisées).

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'adopter les termes ci-dessus exposés de la convention à intervenir ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit document.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE

Madame BRIDONNEAU